

Espace d'Interpellation Démocratique (E.I.D) 2016 : Des innovations de taille et plus d'engouement

Le Médiateur de la République du Mali a organisé le samedi, 10 décembre 2016, la 21^{ème} session de l'Espace d'Interpellation Démocratique. Ce forum annuel se tient au Mali depuis deux décennies à la faveur de la célébration de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Et, depuis quatre ans, les Services du Médiateur de la République ont la charge de son organisation en remplacement du Ministère de la Justice. L'E.I.D se veut être un maillon essentiel du processus de construction de la démocratie dans notre pays.

La session s'est déroulée au Palais des Sports de Bamako en présence du Premier ministre, Chef du Gouvernement, M. Modibo KEÏTA, des membres du Gouvernement et Présidents d'Institutions. Ont également pris part à cette session en qualité d'invité spécial du Médiateur de la République, M. Baba Akhib HAÏDARA, trois personnalités à savoir : Mme Awa Nana DABOYA, Médiateur de la République Togolaise, ancienne Présidente de la Cour de Justice de la CEDEAO, M. Amadou Ousmane TOURE, Vérificateur Général du Mali, premier Président de la Commission d'organisation à la création de l'E.I.D, M. Guillaume NGUEFA, Directeur de la Division des Droits de l'Homme et de la Protection de la MINUSMA.

Cette année, sur un total de 234 interpellations reçues, dominées comme les sessions précédentes par les problèmes relatifs au foncier (les problèmes de double attribution des parcelles, de réclamations de parcelles, de non-respect des servitudes d'urbanisme) ; d'autres catégories d'interpellations ont porté sur les difficultés d'exécution des décisions de justice, le travail et l'emploi pour défaut de paiement de salaires et d'indemnités de stages. Il y avait aussi des questions liées à la dégradation de l'environnement, aux droits de la famille, notamment ceux de l'enfance et des victimes des conflits. Les interpellations présentées au Jury d'Honneur et lues publiquement étaient au nombre de 22.

A l'ouverture de la session, le Médiateur de la République, M. Baba Akhib HAÏDARA, est revenu sur les tendances encourageantes de cet exercice démocratique sans oublier bien entendu les frustrations. Aux dires du Médiateur de la République, la dynamique enclenchée depuis trois ans en vue de susciter un intérêt plus soutenu de nos concitoyens pour l'E.I.D continue de produire ses effets. Ainsi, l'E.I.D est passé de 206 demandes d'interpellation en 2015, à 234 en 2016, dont 132 provenant des régions du Mali. Il a regretté néanmoins la faible participation des Maliens de l'extérieur et des femmes qui, cette année, ne représente que 5 %.

Selon le Médiateur de la République, l'amélioration de la tenue de l'E.I.D est constante. Ceci, à la lumière des conclusions d'un groupe de travail commis par ses Services, dont plusieurs dispositions ont été révisées ; notamment, le format du Jury d'Honneur qui passe de 7 à 9 membres, les critères de recevabilité des interpellations tant au niveau de la forme que du fond.

La présidence du Jury d'Honneur était tenue par M. Kalifa Gassama DIABY, Ministre guinéen de l'Unité Nationale et de la Citoyenneté. Il a exprimé sa haute appréciation de ce forum démocratique, qu'il a qualifié d'acquis parfait pour la démocratie malienne. Insistant sur la nécessité de respecter l'Etat de droit, il a affirmé « qu'aucun droit n'a de sens si sa violation n'entraîne pas automatiquement des sanctions. Cela vaut non seulement pour les gouvernants que pour les gouvernés qui sont tous redevables envers les Lois et les Institutions de la République ». Le Président du Jury a appelé à plus de communication entre gouvernants et gouvernés pour éviter que les questions déjà évoquées lors des sessions précédentes ne reviennent plus sur la table.

La 21^{ème} session a enregistré la contribution de plusieurs Organisations de la Société Civile qui ont fait remarquer les nombreuses atteintes à l'Etat de droit au Mali, notamment l'impunité, l'insécurité, les atteintes à la liberté de la presse, la situation carcérale ou encore le mariage précoce des filles.

En clôture de cette session, le Premier ministre, M. Modibo KEITA a estimé que l'E.I.D a franchi des étapes importantes. Sa tenue cadre parfaitement avec la vision du Gouvernement dira-t-il. Réagissant aux requêtes des interpellateurs, le Chef du Gouvernement a laissé entendre que « l'EID est une tribune et non un tribunal ; un débat et non un combat ». Tout peut s'obtenir à travers le dialogue, a insisté M. Modibo KEITA pour qui, le Gouvernement a tout intérêt à ce que l'exercice se tienne en ce sens qu'il permet de créer une harmonie dans les relations entre gouvernés et gouvernants.

L'E.I.D est un exercice démocratique qui permet un dialogue direct entre les citoyens lésés dans leurs droits et le Gouvernement sur des cas précis concernant la bonne gouvernance au Mali.